

LE MONT ARDOU

RAPPORT

SUR

UNE COMMUNICATION DE M. JULES VENDEUVRE

PAR

PAR M. HÉRON DE VILLEFOSSE

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES

(Extrait du *Bulletin archéologique*. — 1914.)



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCXV

Bibliothèque Maison de l'Orient



148724

LE MONT ARDOU.

RAPPORT

SUR

UNE COMMUNICATION DE M. JULES VENDEUVRE.

Le mont Ardou, colline de 233 mètres d'altitude, se dresse sur le flanc de la ville de Pontailler⁽¹⁾, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Dijon (Côte-d'Or). Il est situé sur la rive droite de la Saône qui en baigne le pied, au-dessous des embouchures de la Vingeanne et de l'Ognon et au-dessus de celle de la Bèze, à l'endroit même où finissait le territoire des Lingons dont il faisait partie. De l'autre côté de la rivière, commençait le territoire des Séquanes; le territoire des Éduens était très voisin.

Ainsi, dans l'antiquité, le mont Ardou était un point frontière entre deux grands peuples de la Gaule; il dominait l'horizon à peu de distance des limites d'un troisième peuple. Sa position sur le bord de la Saône augmentait encore son importance puisqu'il commandait le passage de la rivière et les voies qui venaient y aboutir. Il est fort probable que cet oppidum naturel fut occupé dès la plus haute antiquité. A la base du mont Ardou s'étend actuellement le faubourg Saint-Jean dépendant de la ville de Pontailler.

Au xvi^e siècle, la situation particulière de cette éminence attira l'attention des historiens. Plus tard on chercha dans son voisinage immédiat l'emplacement de la ville de *Magetobriga* ou *Admageto-*

(1) Pontailler se trouve dans une île de la Saône; il y a des maisons des deux côtés de l'île, sur l'un et sur l'autre bord de la rivière.

briga, mentionnée par César comme le lieu où, quelques années avant son intervention en Gaule, les Séquanes, appuyés par Arioviste dont ils avaient sollicité le secours, battirent les Eduens dans un engagement décisif et leur infligèrent de grandes pertes⁽¹⁾.

Dans un mémoire publié en 1908⁽²⁾, M. Adrien Berget, professeur au lycée Voltaire à Paris, a ramené l'attention sur l'intéressant problème de géographie historique que soulève le passage de César⁽³⁾. Certains auteurs ont placé Admagetobriga en Lorraine, d'autres l'ont recherché en Alsace, dans le Jura ou en Franche-Comté. Il serait superflu d'énumérer les diverses hypothèses émises sur la question; M. Berget les a d'ailleurs rappelées. Il est arrivé à cette conclusion que l'oppidum naturel du mont Ardou était l'emplacement d'une ville gaulo-romaine dont le port fut retrouvé dans la Saône, lors de fouilles faites en 1802 et en 1807, et que très vraisemblablement cette ville romaine avait succédé à la localité gauloise d'Admagetobriga. Pareille thèse avait été déjà soutenue avec force en 1809 par un ancien magistrat, ex-maire d'Auxonne, Cl.-X. Girault⁽⁴⁾. Ajoutons qu'une tradition fort ancienne veut qu'il y ait eu sur ce point, dans l'antiquité, une ville florissante. Les découvertes et les observations faites au siècle dernier, jointes aux témoignages recueillis sur place par M. Berget, confirment cette tradition et ne laissent aucun doute sur l'existence au mont Ardou d'une ville qui dominait jadis le cours de la Saône et le pays environnant.

Le plus ancien renseignement écrit que nous possédions sur l'existence d'une ville au mont Ardou nous est fourni par Pierre de

⁽¹⁾ *De bello gallico*, I, 31 : « Ariovistum autem, ut semel Gallorum copia prælio vicerit, quod prælium factum sit ad Magetobriam, superbe et crudeliter imperare... », etc.

⁽²⁾ *L'emplacement de la localité gauloise et romaine d'Admagetobriga*, dans le *Bulletin archéologique*, 1908, p. 108-116.

⁽³⁾ Outre le mémoire de M. Berget, on peut consulter, sur les divers emplacements proposés pour Admagetobriga, la dissertation de Girault indiquée plus loin et C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. III, p. 157, note 4; cf. *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, 2, fasc. 1, p. 66 (Sequani).

⁽⁴⁾ Cl. Xav. Girault, *Dissertation historique et critique sur la position de l'ancienne ville d'Admagetobriga et sur l'époque de sa destruction*, dans les *Mémoires de l'Académie celtique*, t. IV, p. 173-216. — En 1803, l'Académie de Dijon avait déjà reçu de Girault deux mémoires sur cette question; le premier lui était parvenu en 1790; cf. *Notice de la séance publique de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon, an XI (1803)*, p. 12.

Saint-Julien, à la fin du xvi^e siècle. Ce texte a été souvent invoqué, mais la plupart de ceux qui l'ont cité, souvent de seconde main et sans l'avoir lu, l'ont dénaturé ou altéré; quelques-uns ont même fait de Saint-Julien un chroniqueur du xiii^e siècle! Pierre de Saint-Julien, de la maison de Balleure, était né vers 1520 au château de Balleure⁽¹⁾, diocèse de Chalon. Son ouvrage sur la Bourgogne parut en 1581⁽²⁾. Passant en revue les différents points de sa province occupés jadis par les Romains, il regrette de n'y retrouver aucun édifice antique encore debout, mais il ajoute⁽³⁾ :

Ceux de Pontalier (desquels portions sont François et du Duché de Bourgogne, et portion de la Franche Comté, sujets au Roy d'Espagne) maintiennent que *près d'eux* souloit estre une ample et spacieuse ville, de laquelle il ne reste plus que la mémoire qui en est venue à eux de pères à fils. Et est certain que si exacte et bien diligente recherche estoit faicte ès lieux comprins soubz l'estendue de l'antique Bourgogne, plusieurs endroits se trouveroient réduits en solitudes, qui ont été jadis ornez de braves et superbes villes.

L'expression « près d'eux » que j'ai soulignée à dessein désigne sans le moindre doute le mont Ardou, qui se dresse en effet près du bourg actuel de Pontallier. Saint-Julien se faisait l'écho de la tradition en signalant une ville antique cachée sous cette colline.

Trente-sept ans plus tard, en 1618, J.-J. Chifflet⁽⁴⁾, après avoir réuni et commenté méthodiquement les éléments du débat relatif à la position d'Admagetobriga, connus de son temps, arrive à localiser l'emplacement de ce point au nord de Pontallier, au confluent de l'Ognon et de la Saône, au lieu dit la Moigte de Broye, commune de Broie-les-Pesmes (Haute-Saône), *non procul a ponte Gallorum, corrupte Pontallie*. Il a soin d'ajouter quelques mots pour signaler les ruines d'anciens édifices qui existent dans le voisinage, au mont Ardou, et les monnaies qu'on y trouve fréquemment. On sent qu'il éprouve une espèce d'hésitation à se prononcer entre la Moigte de Broye et le mont Ardou⁽⁵⁾ :

Adde quod ultra pontem Araris proximum, ad oppidum Pontallie locus

(1) Balleure, commune d'Étrigny (Saône-et-Loire).

(2) *De l'origine des Bourgongnons et antiquité des estats de Bourgogne*, Paris 1581, in-fol.

(3) *Ibid.*, p. 25.

(4) *Vesontio, civitas imperialis libera Seguanorum metropolis*, 1618, p. 139.

(5) *Ibid.*, p. 140.

est quem Monthardou, quasi montem Harudum nominant, in quo, et in vitiferis collibus vicini pagi Dampmartin prope Pesmam, veterum aedificiorum ruinae, et antiqua numismata saepius effodiuntur, quae omnia magnam tractus illius arguunt antiquitatem.

Dunod⁽¹⁾, revenant sur la question, se contente de reproduire l'argumentation de Chifflet dont l'opinion est adoptée en 1760 par le grand géographe d'Anville,⁽²⁾ bientôt suivi par d'autres bons esprits. Lors de son voyage en Bourgogne, Courtépée s'arrête au mont Ardou; il signale d'une façon générale les antiquités qu'on y a découvertes et rappelle qu'à la fin du XIII^e siècle les pentes de la colline étaient déjà plantées de vignes⁽³⁾. Les vigneron qui ont remué ces terres fertiles pendant tant d'années ont dû y recueillir de nombreux objets dont probablement ils ignoraient la valeur et qui ont été perdus à jamais pour la science.

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les recherches les plus sérieuses ont pour objectif le voisinage de Pontailler; c'est sur un point plus ou moins rapproché de cette ville, au voisinage du confluent de l'Ognon et de la Saône, qu'on s'accorde à placer la localité gauloise citée par César. Cependant, tous ceux qui expriment une opinion le font avec hésitation et prudence. Dans le premier mémoire qu'il adresse à l'Académie de Dijon, Girault se montre beaucoup plus affirmatif que ses devanciers : le premier, en 1790, il soutient sans aucune réticence qu'Admagetobriga n'est pas à la Moigte de Broye⁽⁴⁾, mais bien sur le mont Ardou où il serait nécessaire de faire des recherches pour en retrouver les vestiges.

Depuis, nos historiens et nos géographes ont paru peu empressés de reprendre l'étude de la question. Walckenaer l'a cependant abordée et, se basant sur une ressemblance de nom, il a placé Amagetobriga (*sic*) sur le territoire des Séquanes, à Amage près

⁽¹⁾ *Histoire des Séquanois et de la province Séquanoise*, 1735, t. I, p. 91.

⁽²⁾ *Notice de l'ancienne Gaule*, au mot *Amagetobria*. Il cite Chifflet et invoque « la tradition qui veut qu'une ville ait existé près du confluent de la rivière d'Ognon dans la Saône, peu au-dessus de Pontailler ».

⁽³⁾ A. de Charmasse et G. de La Grange, *Voyage de Courtépée en Bourgogne en 1776 et 1777*, dans les *Mémoires de la Société éduenne*, nouv. série, t. XIX, p. 411, Courtépée, *Description historique et topographique du duché de Bourgogne*, t. III; p. 294, au mot *Pontailler*.

⁽⁴⁾ M. Berget, *op. cit.*, p. 109, note 4, indique les raisons qui lui font rejeter la Moigte de Broye.

de Luxeuil⁽¹⁾. Amédée Thierry s'est rangé à l'avis de d'Anville⁽²⁾. La Commission de la Carte des Gaules, après avoir exposé les éléments du problème, n'a pas cru pouvoir le résoudre; elle n'a pas inscrit sur sa carte le nom d'Admagetobriga⁽³⁾. Desjardins s'est contenté de dire qu'Admagetobriga, théâtre de la victoire d'Arioviste, se trouvait sur les confins des Séquanes et des Lingons; dans un autre passage il hésite, comme beaucoup de ses devanciers, entre les formes Magetobriga et Admagetobriga⁽⁴⁾. En résumé, la question de l'emplacement d'Admagetobriga a été le plus souvent éludée⁽⁵⁾.

Girault décrit ainsi le mont Ardou : « Cette colline n'est ni taillée en pic, ni escarpée, ni difficile, ni inculte, mais au contraire d'une pente douce, peu élevée, très fertile et produit beaucoup de fruits. » Il ajoute en note qu'elle est plantée de vignes depuis le XII^e siècle, et qu'auparavant elle était couverte de bâtiments nombreux⁽⁶⁾.

Cette fertilité, cette richesse du sol ont sans doute protégé le mont Ardou contre les entreprises des fouilleurs de profession. On a continué à y cultiver la vigne et à y planter des arbres; le hasard seul a pu y amener quelques découvertes dont nous ne connaissons l'importance que d'une manière imparfaite. C'est sans doute Girault qui avait fourni à Leschevin les renseignements que ce dernier utilisa dans une notice écrite en 1802, et dont je parlerai plus loin⁽⁷⁾. Ces renseignements manquent malheureusement de précision. Ils se bornent à des indications d'un caractère général sur les vestiges de puits, les fondations, les voûtes souterraines signalés au mont Ardou à toutes les époques. Nous ne possédons aucun dessin, aucune description spéciale propres à nous édifier sur les fragments d'architecture, sur les objets de toute nature recueillis sur la colline. Les indications s'appliquent aussi bien aux découvertes faites à Pontailier même, dans la ville basse, qu'à celles qui auraient

(1) *Géographie ancienne des Gaules*, t. I, p. 319.

(2) *Histoire des Gaulois*, 3^e éd., t. II, p. 256.

(3) *Dictionnaire archéologique de la Gaule; époque celtique*, au mot *Admagetobriga*.

(4) *Géographie de la Gaule romaine*, t. II, p. 465 et 616.

(5) Voir cependant C. Jullian, *Ce que l'Alsace doit à la Gaule*, p. 5, note 1.

(6) *Dissertation*, p. 190 et note b.

(7) Girault le laisse entendre dans la dernière note de sa *Dissertation*, p. 212, note a.

été faites dans la ville haute, au mont Ardou. Il est vrai que les antiquités du mont Ardou et celles de Pontailler sont sœurs, et jusqu'à un certain point inséparables. Les historiens peuvent les considérer dans leur ensemble. Assurément un grand nombre des objets retrouvés dans le lit de la Saône et dans le faubourg Saint-Jean est descendu des flancs du mont Ardou. L'archéologie cependant exige une plus grande précision : il y a un intérêt particulier à examiner les trouvailles en considérant avec soin leur provenance exacte et en s'appuyant sur la désignation certaine du point où elles ont eu lieu afin d'en tirer un enseignement précis. La découverte d'un débris de terre cuite portant les restes de quelques lettres, faite il y a sept ans sur le mont Ardou, nous en a fourni une preuve éclatante.

Dès l'année 88, sous le règne de Domitien, les Romains sentirent la nécessité de protéger la Gaule contre une invasion venant de la Germanie. Ils établirent sur le mont Ardou un poste militaire destiné à défendre le passage de la Saône, à protéger la ville de commerce et son port situés au bord de la rivière, à surveiller les routes stratégiques qui venaient y aboutir et qui mettaient ce point en communication avec Besançon, Langres, Dijon et Chalon-sur-Saône. Ce poste était relié par une route au camp de Mirebeau où se trouvait un détachement de la VIII^e légion, et à d'autres établissements militaires moins importants, disséminés sur le territoire des Lingons. Un fragment de tuile, portant l'estampille de la VIII^e légion, découvert en 1908 au mont Ardou par M. Jules Vendevre, avocat à Pontailler, nous a donné à ce sujet un renseignement positif ⁽¹⁾. On peut affirmer que la garnison occupait sur la colline une construction dont cette tuile a révélé l'existence. Le fait est corroboré par une autre découverte plus ancienne, faite vers 1837 ou un peu avant cette date, en démolissant l'église de Pontailler, celle d'un autel votif élevé à Jupiter et au Génie de l'endroit par Q. Fabius Saturninus, bénéficiaire de T. Caesernius Statianus, légat de la Germanie supérieure ⁽²⁾. Ce sous-officier faisait partie de la garnison en l'année 150, comme en témoigne la date formelle de l'inscription. Assurément, lorsqu'elle fut décou-

⁽¹⁾ Héron de Villefosse, *Stations légionnaires de Pontailler-sur-Saône et de la Noue (Côte-d'Or)*, dans le *Bulletin archéologique du Comité*, 1908, p. 131 à 137.

⁽²⁾ *Corpus inscr. lat.*, t. XIII, n° 5609; *Catal. du Musée de Dijon*, n. 65; donné au musée par M. Floret en 1837.

verte dans l'église de Pontailler, la pierre n'était pas à sa place primitive, elle avait été apportée là d'un autre point, vraisemblablement du mont Ardou.

Un renseignement topographique donné par Leschevin en 1802 paraît être intéressant à recueillir pour retrouver l'emplacement du poste militaire. Il nous apprend que « la colline est fort escarpée dans une partie qui porte le nom de Redent ». Sans doute il faut comprendre « redan », et croire qu'il existait alors sur la colline un terrassement ou un reste d'enceinte d'une disposition spéciale auquel ce lieu dit devait son nom. Il convient de signaler ce point à la vigilante attention de M. J. Vendeuvre, en lui demandant d'en rechercher les traces et d'en préciser l'emplacement, si c'est encore possible.

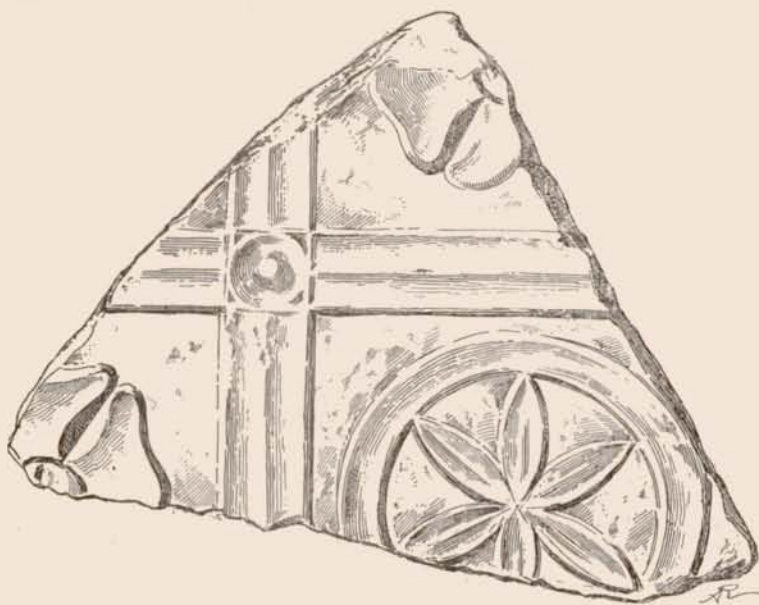
En signalant au Comité en 1908 la tuile légionnaire dont il a été parlé haut, M. Jules Vendeuvre est venu nous apporter un élément d'information très précieux. Les conséquences de cette découverte sont particulièrement intéressantes. Encouragé par ce premier succès, il a continué à explorer le mont Ardou, en se préoccupant surtout d'y recueillir ce qui pouvait ajouter un peu de lumière aux notions archéologiques que nous possédons déjà sur cette colline. C'est ainsi qu'il a été amené à communiquer à notre dévoué secrétaire, M. Maurice Prou, un nouveau document de même provenance que la tuile légionnaire, mais d'une nature tout à fait différente.

Il s'agit d'un fragment de marbre blanc à paillettes brillantes, probablement du marbre grec, portant une décoration en relief et paraissant avoir appartenu à une plaque de revêtement; ce fragment mesure 0 m. 225 dans sa plus grande longueur et 0 m. 20 dans sa largeur. La plaque est assez mince; son épaisseur est seulement de 0 m. 02.

La décoration, exécutée avec soin et avec une certaine discrétion, se compose de baguettes plates assez larges, portant une double cannelure et régulièrement disposées de façon à former, en se coupant à angle droit, une série de compartiments ou de caissons carrés au milieu desquels alternent deux motifs, une rose épanouie à quatre pétales et une étoile à six pointes inscrite dans un cercle muni d'une large bordure. A chaque point d'intersection des baguettes est figuré un bouton arrondi ayant l'apparence d'un tête de clou, destiné à maintenir leur assemblage. Cette ornementation a donc

été faite à l'imitation d'un travail de menuiserie, d'une boiserie à baguettes saillantes⁽¹⁾.

Ce genre de caisson était fort usité en architecture, notamment pour la décoration des plafonds, en pierre ou en marbre, que nous appelons aujourd'hui soffites, et, dans les voûtes, il était désigné sous



Mont Ardou. — Fragment de marbre.

le nom de *lacunarium*⁽²⁾. Les *lacunaria* jouaient un rôle important dans la décoration des édifices et des appartements.

On sait que les Romains affectionnaient ces encadrements carrés, losangés, ronds, ovales ou polygonaux, ornés en leur centre de motifs variés. L'art décoratif romain abonde en dessins de ce genre, notamment sur les mosaïques.

⁽¹⁾ A l'origine, ces décorations furent exécutées en bois, mais on ne tarda pas à orner les plafonds comme les murailles; le bois fut parfois remplacé par du stuc, de la pierre ou du marbre. Ce même motif se retrouve aussi sur les stucs dont l'intérieur des tombeaux était décoré, par exemple au tombeau des Valerii sur la voie latine.

⁽²⁾ Vitruve, *De architectura*, IV, 3.

La matière du fragment recueilli par M. Venduvre, aussi bien que l'exécution soignée de son ornementation, suffisent à démontrer qu'il provient d'un édifice important. Je ne puis lui assigner une date plus tardive que le second siècle de notre ère.

Ce morceau de marbre confirme donc ce que nous savions déjà, à savoir que sur le mont Ardou s'élevaient, à l'époque romaine, à l'abri du poste militaire, d'autres constructions, édifices publics ou habitations privées. Mais on ne saurait être fixé par ce seul indice sur la nature de ces constructions; cependant on peut affirmer que leur décoration comportait d'élégants revêtements de marbre travaillé. On rapprochera l'ornementation du fragment retrouvé par M. J. Venduvre de celle des caissons du Temple de Diane, à Nîmes⁽¹⁾. Elle présente surtout la plus grande analogie avec celle d'un fragment de même nature, conservé au Musée d'Aix-en-Provence et trouvé dans le jardin des Dames du Saint-Sacrement de cette ville vers 1839 : le fragment d'Aix présente aussi des caissons rectangulaires, chargés de rosaces et de fleurons; on y remarque en outre des boucliers d'amazones⁽²⁾.

Les débris de toutes sortes, surtout de briques et de tuileaux romains, qui, sans rapport avec la composition du sol, jonchent les pentes du mont Ardou sont, de toute évidence, dit M. Berget, ceux des constructions qui recouvraient autrefois cette colline. Depuis des siècles, la culture fait disparaître de jour en jour tout ce qui est apparent, tout ce qui gêne ses efforts. Il y a donc de grandes probabilités pour qu'une bonne partie des objets retrouvés au pied du mont Ardou provienne en réalité du sommet ou des flancs de la colline. D'autre part, il y avait sur la Saône, dès la période antique, un passage fréquenté en même temps qu'un port de commerce dont on a retrouvé des traces à la partie basse. Il est également certain que les habitants de Pontailler, depuis la fondation de la ville nouvelle qui ne paraît pas remonter plus haut que le ix^e siècle, ne se sont pas privés d'aller prendre sur la colline voisine les matériaux qui pouvaient leur être utiles. Il est nécessaire de tenir compte de ces faits. On peut considérer les antiquités rencontrées

⁽¹⁾ Em. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, n° 2724.

⁽²⁾ H. Gibert, *Catalogue du Musée d'Aix*, n° 339.

à Pontailler même, dans le lit de la vieille Saône ou dans le faubourg Saint-Jean, comme des vestiges de la ville antique qui commandait jadis le passage de la rivière, mais on ne doit pas perdre de vue que la ville avait dû prendre un assez grand développement au pied de la colline, par suite de l'importance du passage et de l'activité commerciale du port.

On ne possède aucun renseignement sur les découvertes antérieures au XVIII^e siècle; à partir des dernières années du règne de Louis XV, on commence à être mieux informé. Dès 1763, Antoine, ingénieur des États de Bourgogne, en construisant la grande route d'Auxonne à Gray, fut obligé de couper la voie romaine venant de Langres, travail qui amena la découverte d'une grande quantité de monnaies très bien conservées⁽¹⁾. En 1777, on reconnut près de la même voie les restes d'un édifice assez considérable dans lequel des débris de marbre sculpté occupaient une grande place. Presque au même endroit on trouva un tombeau renfermant des ossements et des armes, dont il ne s'est conservé qu'une stèle présentant les bustes d'un homme et d'une femme avec les restes d'une inscription funéraire⁽²⁾. Girault parle en ces termes d'une curieuse trouvaille qui doit être à peu près contemporaine⁽³⁾ :

« J'ai su qu'il y a environ douze années, des ouvriers creusant un puits à Pontailler trouvèrent un buste d'homme grand comme nature, d'une dorure si belle et si bien conservée qu'ils jugèrent le buste massif : il était effectivement très lourd. Ces manœuvres avides portèrent ce buste sur l'enclume du maréchal pour se le partager; mais, au premier coup de marteau, leurs espérances s'évanouirent : le buste brisé en mille pièces ne présenta que de l'argile recouverte d'une feuille d'or si mince qu'elle ne put se détacher. »

Si le fait est exact, et on n'a aucune raison d'en douter, la destruction d'une pièce aussi remarquable est tout à fait malheureuse.

Dans l'été de 1802, des chaleurs excessives ayant mis à sec une

⁽¹⁾ Girault, *Dissertation*, p. 192-193.

⁽²⁾ Ce monument, retrouvé et décrit par Lejay, *Inscriptions antiques de la Côte-d'Or*, n^o 246, est aujourd'hui dans le jardin du docteur Bourgeot, ancienne maison Faivre, fixé au mur de la maison Salaville; il avait été signalé dans les *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, t. II, p. xxiv, « à Pontailler se trouve incrusté dans le jardin de M. Fesvre un débris de tombe romaine »; cf. *Corpus inscr. lat.*, t. XIII, 5611.

⁽³⁾ *Dissertation*, p. 194, note b.

partie d'un bras de la Saône, appelé l'ancien lit, plusieurs habitants de Pontailier profitèrent du retrait de la rivière pour se procurer à bon compte des pierres à bâtir. L'abaissement des eaux fit voir qu'il existait, en face de l'ancienne ville, un quai de 400 toises de longueur remontant à l'époque romaine et construit en pierres sèches, simplement recouvertes de sable. Trouvant en abondance les matériaux dont ils avaient besoin, les fouilleurs s'empressèrent de démolir le quai romain; chacun choisit et enleva ce qui lui convenait. Par malheur, aucune surveillance ne fut exercée, aucune direction régulière ne fut donnée à ces fouilles qui restèrent individuelles. Fragments d'architecture, corniches sculptées, colonnes cannelées sortirent de terre. A côté de la pierre à bâtir on était frappé de la variété et de la profusion des marbres : marbre blanc statuaire, marbre blanc veiné de gris, marbre violet blanc; les amateurs ne manquèrent pas pour recueillir ces matériaux de valeur. On trouvait du cipolin en plaques, du porphyre veit foncé d'une seule espèce, en plaques de trois ou quatre lignes d'épaisseur, débitées à la scie et ne paraissant pas avoir été polies. C'était comme un entrepôt de marbres, abandonné à la suite d'une catastrophe qui aurait arrêté tout d'un coup la vie industrielle et commerciale.

Parmi les objets en bronze provenant de ces fouilles, il convient de signaler une statuette de 0 m. 25 à 0 m. 26 de hauteur, parfaitement conservée, représentant Vénus; la déesse debout, entièrement nue, presse de ses deux mains les longues boucles de sa chevelure humide⁽¹⁾; un Mercure privé de son avant-bras droit⁽²⁾; des clefs, serrures, clochettes, chaînes, anneaux, bagues ornées de pierres gravées, fibules, instruments de chirurgie, de petites fourchettes à deux dents⁽³⁾, de grandes aiguilles et des épingles de tête. De nombreux clous en fer de diverses grandeurs et de plusieurs

(1) Cette statuette, trouvée par M. Durieux, passa dans le cabinet de M. de Draci, qui l'acheta 120 livres; elle a été publiée par A.-L. Millin, *Monuments antiques inédits ou nouvellement expliqués*, t. II, p. 224-244; n. XX, *Description d'une statue de Vénus en bronze trouvée dans la Saône à Pontailier*, pl. XXVIII-XXIX; la pupille des yeux est indiquée. Les deux dessins sont de Devosges père, directeur de l'École de dessin de Dijon. Au moment de la publication de Millin, en 1806, la statuette avait été acquise par M. Charles Lamarche; elle est aujourd'hui au musée de la ville de Dijon.

(2) Le Mercure entra dans le cabinet de M. Blondel, d'Auxonne.

(3) Il faut ajouter ces deux fourchettes à la liste donnée par Saglio, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, au mot *FUSCINULA*.

formes jonchaient le sol; de grosses clochettes, des lames de couteaux, des outils et des ustensiles divers (pioches, cognées, etc.) s'y trouvaient éparpillés. Les objets de plomb atteints par le feu étaient devenus méconnaissables. Les épingles et les spatules en os avaient pris une belle patine brune et conservé tout leur poli; parmi les manches de couteaux de même matière figurait un lévrier les pattes étendues, un autre offrait un buste de femme. Une monnaie d'or de l'empereur Claude, cent cinquante pièces d'argent ou de bronze se rapportant à trente-trois empereurs ou impératrices, d'Auguste à Constantin, furent ramassées par des chercheurs d'occasion et sans direction régulière, dont la fantaisie était le seul guide. Il ne faut pas oublier un anneau d'argent avec chaton triangulaire et deux bagues ornées d'intailles : la première, brisée par les fouilleurs, portait une pierre (sardonix) où l'on voyait Mercure tenant la bourse de la main droite; décrite par Millin, elle passa dans la collection Blondel⁽¹⁾; sur la seconde apparaissait l'image de Minerve.

Le lit de décombres offrait une quantité prodigieuse de briques, de tuiles, de tuyaux de conduite et de poteries de toute espèce. Deux petits vases intacts en terre rouge méritent une mention particulière ainsi que des fragments de vases rouges décorés de reliefs. Au milieu des débris les plus communs, en terre grise, provenant de grosses amphores servant aux transports commerciaux, il se trouva deux anses estampillées qui attirèrent l'attention.

Sur l'une de ces anses recueillie par le commandant Blondel, d'Auxonne, on lisait, au dire de Girault et de Leschevin, MAGE-TOB⁽²⁾. Par un rapprochement plus instinctif que solide,

⁽¹⁾ Le commandant Blondel, d'Auxonne, possédait un certain nombre d'objets provenant des fouilles de 1802 et de 1807, notamment une partie des monnaies, la statuette de Mercure en bronze, l'intaille, l'anse d'amphore dont il sera question plus loin et qui souleva une si vive émotion. De son côté, M. de Draci avait acheté la Vénus Anadyomène et recueilli la collection la plus complète des monnaies trouvées à Pontailler.

⁽²⁾ Girault, *Dissertation*, p. 196 : « L'anse d'une urne ou amphore que M. Blondel, d'Auxonne, a eue en sa possession mais qu'il a malheureusement négligé de conserver, sur laquelle lui et plusieurs personnes ont lu distinctement MAGE-TOB, ce fragment n'ayant de longueur que l'espace nécessaire pour contenir ces sept lettres et étant brisé à l'endroit où commence la lettre M comme à celui où finit la lettre B, fait sur lequel M. Blondel est incapable d'en imposer et qu'il affirmerait aussi authentiquement qu'on pourrait le désirer ». — On n'a jamais

on crut tout de suite que l'estampille offrait le nom de *Magetob(riga)*, et l'on y vit la preuve que Pontailier occupait l'emplacement de la localité gauloise du même nom! Cette interprétation un peu audacieuse ne correspondait pas à la réalité des renseignements que fournissent ordinairement les timbres d'amphores. Malheureusement l'anse en question ayant été perdue, il devint impossible de contrôler la lecture. Je ne crois pas qu'il y ait eu une mystification, ainsi qu'on l'a proclamé. L'inscription n'était pas fautive comme l'a cru Mommsen, mais l'empreinte était mal venue et fut transcrite fort inexactement. On sait que la courbure plus ou moins accentuée des anses d'amphores offre un obstacle sérieux à l'impression des marques; l'estampille se présente donc souvent dans un état imparfait. Quelquefois il faut avoir sous les yeux plusieurs exemplaires du même timbre pour arriver à une lecture certaine. Une marque d'amphore trouvée à Autun, et dont Harold de Fontenay a donné un fac-similé, peut aider à le comprendre⁽¹⁾. On y lit MAGIO(AD)BF. Supposons un exemplaire mal venu et en même temps privé de ses dernières lettres, comme l'était celui de Pontailier au dire de ses premiers éditeurs; il est fort possible que, sous l'obsession d'une idée préconçue, un homme à l'imagination vive propose de très bonne foi une lecture fantaisiste. Les épigraphistes d'occasion qui ont examiné l'anse d'amphore de Pontailier en 1802 étaient moins bien exercés que nous le sommes aujourd'hui à la lecture de ce genre de documents⁽²⁾.

La seconde de ces anses portait une estampille de deux lignes,

retrouvé un autre exemplaire confirmant cette lecture. Cependant je crois qu'en réalité la marque de Pontailier devait être semblable à celle qui a été trouvée à Autun et dont le fac-similé publié par Fontenay pourrait permettre, à mon avis, d'expliquer l'erreur de Blondel.

⁽¹⁾ *Inscr. céramiques gallo-romaines découvertes à Autun*, pl. XX, n° 514; *Corpus inscr. lat.*, t. XIII, n° 10002, 336.

⁽²⁾ Lejay, *Inscr. ant. de la Côte-d'Or*, n° 245, ne croit pas à une mystification; il a bien exposé la question. Dans les notes ajoutées par Oberlin à l'édition des Commentaires de César d'Oudendorp, ce savant dit, p. 37 et 38, qu'après la découverte de la marque d'amphore il n'y a plus pour lui aucun doute sur la lecture *at Magetobriam*. Néanmoins à la table on lit : *Magetobria sive Amagetobria urbs Galliae. Incertum*. P. 815, Oberlin ajoute qu'il a su, en 1804, par une lettre de Leschevin, que l'anse d'amphore avait été dérobée à Blondel. Le *Corpus inscr. lat.*, t. XIII, 2, fasc. 1 (Sequani), p. 66, adopte la forme *Admagetobriga* et considère comme fautive la marque d'amphore. Holder, *Alt. celtischer Sprachschatz*, tient aussi pour *Admageto-briga*.

également imparfaite mais facile à compléter à l'aide d'autres exemplaires :

CAMILI

SILVESTRI

Cette seconde marque a été rencontrée plusieurs fois à Rome, au Testaccio. Sur tous les exemplaires romains, les lettres sont en creux dans une empreinte rectangulaire ⁽¹⁾.

Tels sont, en résumé, les renseignements qu'un membre de l'Académie de Dijon, Leschevin, nous a transmis dans une notice qu'il eut la louable pensée de rédiger sur ces fouilles de 1802 ⁽²⁾; il nous a conservé le souvenir de ce qu'il avait pu voir ou apprendre sur place.

Leschevin n'était pas un archéologue de profession, il s'était occupé jusque-là de minéralogie et de chimie; mais il avait compris le grand intérêt des trouvailles de Pontailier, et il en consigna le compte rendu par écrit. Nous lui devons l'énumération des objets trouvés, du moins de ceux qui lui avaient été montrés. Il est bien certain que beaucoup de pièces ont dû échapper à ses investigations. À cette époque, on ne songeait guère à dessiner les objets ou à illustrer les notices archéologiques; on n'avait pas les moyens de reproduction dont on dispose aujourd'hui, de sorte qu'aucun plan, aucune image n'accompagne son travail qui n'en reste pas moins fort utile à consulter.

Sous le coup de l'enthousiasme qu'avait provoqué chez lui les résultats obtenus en 1802, Leschevin, au cours de l'hiver suivant, ouvrit une souscription à Dijon afin d'obtenir des fonds en vue d'une nouvelle exploration. Tous les amis des sciences que renfermait cette ville répondirent avec empressement à son appel; la Société décida qu'elle ferait les fonds nécessaires à la reprise des travaux et à leur continuation sur un plan étendu et régulier. Cinq années s'écoulèrent avant que le lit de la rivière redevint abordable. Au mois de septembre 1807, lorsqu'on annonça à Leschevin que

⁽¹⁾ *Corpus inscr. lat.*, t. XIII, n° 10002, 161; t. XV, n° 2776.

⁽²⁾ *Magasin encyclopédique ou Journal des sciences, des lettres et des arts*, 15^e année (an xi-1803), t. IV, p. 228 à 252. *Notice sur les antiquités trouvées dans la Saône à Pontailier, département de la Côte-d'Or, pendant l'été de l'an x*, par le C. P. X. Leschevin, de l'Académie de Dijon.

l'eau s'était entièrement retirée, que la vieille Saône était à sec, que les habitants de Pontailler se préparaient à y chercher de nouveau des pierres à bâtir, il constata que ses souscripteurs étaient dispersés, qu'il lui devenait presque impossible de s'assurer du maintien de leurs bonnes dispositions et d'obtenir leurs concours. Le temps d'ailleurs avait peut-être affaibli les promesses de ses amis? Il en prit vaillamment son parti, sans se laisser aller à un découragement inutile. Convaincu de la nécessité des fouilles, fermement décidé à ne pas laisser échapper une aussi belle occasion de les reprendre, il ne lui restait que la ressource de les exécuter à ses propres frais. Il s'y détermina.

Les premières excavations avaient été faites sans méthode. Cette fois, Leschevin s'efforça d'exploiter les intervalles encore intacts entre les points fouillés précédemment. Plus on s'éloignait des bords de la rivière, plus le fond de décombres présentait d'épaisseur et plus les pierres devenaient nombreuses. Chaque coup de pioche mettait au jour des briques de fortes dimensions ou des morceaux de marbre : marbre blanc en plaques épaisses, marbre blanc à veines bleues ou violettes, marbre rouge veiné de blanc, brèche grise ou rougeâtre, marbre violet à veines blanches, marbre couleur de chair, porphyre vert antique, au milieu desquels un beau morceau de marbre noir, taillé en tablette mince avec biseau sur ses bords. Cette profusion de marbres de diverses espèces excitait les chercheurs comme la première fois. Une chaîne de 0 m. 44 de longueur, formée de chaînons à double jour et provenant d'un collier de femme, fut recueillie; elle était composée d'un alliage imitant l'or. On trouva une autre chaîne de bronze, terminée à chacune de ses extrémités par un anneau; l'un de ces anneaux, beaucoup plus gros que l'autre, supportait une sorte d'oreille qui avait dû servir à une suspension. Parmi les autres objets de bronze se trouvaient un fléau de balance garni de trois anneaux et dont l'un des bras présentait à sa partie supérieure des divisions exprimées à l'aide de crans, deux couteaux, puis une quantité de menus objets, fibules, styles, spatules, navette, pince, épingles dont l'une était surmontée d'un chien, anneaux, attaches à boucles, plaques, etc.

Un instrument de fer que Leschevin désigne comme un « marteau pour marquer les bois », terminé d'un côté par un taillant et de l'autre par une tête portant les lettres C·S·M, initiales des *tria*

nomina, des clous de diverses espèces et de toutes dimensions, des forces, lames de couteaux, clefs, fibules, cuillers, épingles, des chaînes de puits et un merlin à fendre le bois, composaient la récolte des objets en fer. Le pied droit d'une statue en plomb, posé sur une semelle retenue au pied par une courroie, pesant 74 livres, fut rencontré dans ces fouilles ainsi que des cuillers en étain, garnies de manches en fer, dont l'une était recouverte d'un léger enduit doré. La verrerie n'était représentée que par des débris. Les objets en os comprenaient des épingles de tête, de petites cuillers et un sifflet. Enfin cent cinquante monnaies impériales environ, dont douze d'argent, se classaient entre Auguste et Constantin.

La variété des poteries mises au jour était si abondante, que Leschevin s'imagina avoir découvert l'emplacement d'une ou de plusieurs fabriques locales de vases de terre. Cette idée n'est pas soutenable. Les estampilles retrouvées révèlent la présence de produits céramiques provenant des grandes fabriques de la Graufesenque, produits que les bateliers de la Saône, *nautae Ararici*, amenaient au pied du mont Ardou et déchargeaient dans le port de commerce. Il est nécessaire de rappeler ces petites découvertes, car l'exposé des fouilles de 1807 paraît avoir échappé à Lejay aussi bien qu'à Oscar Bohn. Ni l'un ni l'autre n'ont signalé ces trouvailles. Le volume XIII du *Corpus* latin (*Instrumentum domesticum*) ne renferme ni l'inscription du marteau de fer, ni les exemplaires des marques de potier trouvés par Leschevin, qui sont au nombre de sept :

ALBVS ⁽¹⁾.

CACIRVS. Lecture défectueuse, évidemment pour *Sacirus* ⁽²⁾.

CALTVS. Lecture défectueuse pour *Cantus*, *Caldus* ou *Calvus* ?

FELICIS ⁽³⁾.

PRIMVS·F ⁽⁴⁾.

SCOTIVS. Plusieurs exemplaires ⁽⁵⁾.

SVTOR. Lecture vraisemblablement incertaine, peut-être *Tutor* ?

⁽¹⁾ *Corpus inscr. lat.*, t. XIII, n° 10010, 86.

⁽²⁾ *Ibid.*, 1693.

⁽³⁾ *Ibid.*, 889. Cette marque a été trouvée aussi dans des localités voisines, Langres et à Port-sur-Saône.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, 1569. Trouvée également à Langres et à Port-sur-Saône.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, 1745. Trouvée à Langres.

Il reste à signaler une pierre gravée représentant (d'après Leschevin) un esclave debout, portant de la main droite un plat et de la main gauche un vase ⁽¹⁾.

Après la fouille de 1807, et pendant un quart de siècle environ, le silence semble se faire autour des découvertes. Cependant elles ne furent pas perdues de vue : elles étaient certainement surveillées par un groupe actif d'archéologues dijonnais et aussi par un curé de la localité, l'abbé Clerc, qui, grâce à sa présence sur les lieux, pouvait les suivre pour ainsi dire jour par jour. Les membres de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, savante compagnie qui, pendant cette période, montra une si bienfaisante activité et s'efforça de seconder les efforts du gouvernement afin de favoriser les recherches et de faire respecter les souvenirs du passé, ne demeurèrent pas indifférents aux trouvailles faites au mont Ardou et à Pontailler.

A partir du 1^{er} octobre 1831, date de la création de la Commission permanente des antiquités de la Côte-d'Or, nous sommes mieux renseignés. La Commission exerce une surveillance active sur Pontailler, elle ne laisse échapper aucune occasion de recueillir pour le musée départemental les débris romains présentant une importance archéologique. Les particuliers secondent ses efforts en offrant au musée des pièces d'une valeur incontestable. De ces enrichissements, acquisitions ou dons, on peut facilement dresser un état, c'est en même temps écrire une page instructive de l'histoire des fouilles.

Les trouvailles faites au mont Ardou occupent peu de place dans l'excellent catalogue du musée départemental rédigé par les soins de la Commission des antiquités. Elles consistent en un don fait en 1841 par Maillart de Chambure, celui d'une tuile à rebord portant l'empreinte d'un pied de chien ⁽²⁾, en un fragment de vase en terre rouge lustrée, forme de tasse, avec décor de filets, acquis en 1893 ⁽³⁾, et en quatorze fragments de vases en terre lustrée, rouge ou à couverte noire, la plupart avec décors variés : animaux,

⁽¹⁾ *Magasin encyclopédique*, année 1808, t. I, p. 241 à 276. *Notice des fouilles faites pour la seconde fois dans le lit de la Saône à Pontailler, département de la Côte-d'Or, en septembre 1807*, par P.-X. Leschevin, de Dijon.

⁽²⁾ *Catalogue du musée de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, n° 402.

⁽³⁾ *Ibid.*, n° 1912.

feuillages, dessins géométriques, mufle de lion, etc., acquis, je pense, à la même date⁽¹⁾.

Quatre de ces fragments portent les marques suivantes :

SECVNDI·M⁽²⁾.

CERIALIS·F.⁽³⁾

APHV·F. Lecture défectueuse probablement.

CABF. Cette marque paraît incomplète (?), on peut la rapprocher de *Cabiatus*, *Cabillo*, etc.

Ce maigre butin ne constitue pas tout ce que nous savons des découvertes faites, depuis un siècle environ, au mont Ardou. Comme on n'a jamais entrepris sur la colline de fouilles sérieuses et régulières, les trouvailles quotidiennes des propriétaires sont rarement parvenues à la connaissance des archéologues; ceux qui les faisaient en comprenaient si peu l'importance qu'ils négligeaient de les signaler; elles ont été trop souvent dispersées ou anéanties par eux et perdues pour nos études. A ce propos, rappelons ce que disait en 1842 le secrétaire de la Commission des antiquités, Rossignol. Après avoir parlé de ses constatations dans le lit de la vieille Saône, faites avec l'aide de l'abbé Clerc, ancien curé de Pontailler, il ajoutait : « Tout le mont Ardou dont le pied est mouillé par cette partie de la Saône est également couvert de semblables débris. Le vigneron les soulève, recueille ce qui lui paraît précieux et ne laisse à la surface que la tuile et la poterie. L'un trouve les fondations d'une muraille, l'autre une voûte. Il n'y a pas de doute que là fut une ville qui dominait la Saône et le pays⁽⁴⁾. »

De son côté, M. Arien Berget, d'après les témoignages multiples de contemporains, a rappelé récemment que, « vers 1850, au moment où fut creusée la tranchée du chemin de fer qui entame légèrement le mont Ardou au Nord-Ouest, du côté opposé à Pon-

⁽¹⁾ *Catalogue*, n° 1913.

⁽²⁾ *Corpus inscr. lat.*, t. XIII, n° 10010, 1764. Des marques de la même fabrique sont signalées à Besançon, Mandeure, Port-sur-Saône, Dijon, Langres et Vertault.

⁽³⁾ *Ibid.*, 544 w; signalée aussi à Langres. C'est la seule des estampilles trouvées au mont Ardou qui ait été inventoriée au *Corpus*.

⁽⁴⁾ Rapport de Rossignol, du 16 août 1842 au 16 août 1843, dans les *Mémoires de la Commission départementale*, t. II, p. XVI.

tailler, des débris de puits et de constructions, notamment plusieurs dalles et colonnes de marbre, furent mis au jour, mais malheureusement détruits presque aussitôt par les ouvriers pour en faire du ballast ⁽¹⁾.

Ainsi l'existence d'édifices publics ou d'habitations privées sur le mont Ardou avait été déjà amplement révélée ⁽²⁾; le petit morceau de marbre recueilli par M. Jules Vendevre est venu seulement confirmer les notions que nous possédions déjà.

C'est encore à M. Berget que nous devons la connaissance d'une petite fouille pratiquée, vers 1880, sur le sommet même du mont Ardou. Un propriétaire, M. Lenoir, ayant eu la curiosité de creuser un trou dans son terrain, dégagea des fragments de colonnes et les marches d'un escalier; mais, effrayé de la dépense ou de l'encombrement des débris découverts, il s'arrêta et fit boucher l'excavation dont M. Berget vit seulement les décombres. M. Berget ajoute que, depuis cette époque, il a retrouvé plusieurs fragments d'amphores et quelques monnaies romaines au milieu des pierres et des poteries qui jonchent les vignes du mont Ardou ⁽³⁾. De son côté, M. Jules Vendevre a ramassé au sommet de la colline en 1908, avec d'autres fragments de moindre intérêt, le débris si précieux de tuile légionnaire portant l'estampille de la VIII^e légion, lequel a fait l'objet d'un précédent rapport au Comité ⁽⁴⁾; plus récemment encore, il y a recueilli le morceau de marbre qui m'a fourni l'occasion de rédiger la présente note.

La position si particulière du mont Ardou, les routes qui viennent y aboutir et y franchir la rivière, le quai romain découvert en 1802, les débris de grosses amphores retrouvées dans l'ancien lit de la Saône ne laissent aucun doute sur l'existence d'un port au pied de la colline à l'époque romaine. L'activité du port n'était certainement pas nouvelle à cette époque; quant aux voies de communication elles remontaient vraisemblablement au temps de l'indépendance et paraissent avoir été suivies depuis fort longtemps.

⁽¹⁾ *Bulletin archéologique du Comité*, 1908, p. 114-115. Le même fait avait été déjà signalé par Lejay, *Inscriptions antiques de la Côte-d'Or*, p. 189.

⁽²⁾ Il existe encore sur toute la colline, dit M. l'abbé Lejay, *op. cit.*, p. 189, des vestiges de substructions gallo-romaines, principalement sur le versant septentrional et sur la côte occidentale.

⁽³⁾ *Bulletin archéologique du Comité*, 1908, p. 115.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, 1908, p. 131.

D'ailleurs l'examen de certains objets retirés de l'ancien lit de la Saône permettent d'affirmer que, dès la plus haute antiquité, il y avait sur ce point un passage fréquenté. Malheureusement, les recherches ayant été trop souvent fortuites ou clandestines, on ignore le sort de la plupart des trouvailles. Toutefois, dans la belle collection de M. le conseiller Millon, on retrouve quelques pièces très importantes dont cet amateur émérite a reconnu le grand intérêt et dont il a noté la provenance avec soin : elles ont été retirées du lit de la Saône à Ponttailler même. On les trouvera décrites dans l'inventaire des objets de provenances diverses, pour la plupart trouvées en Bourgogne, dressé par M. Pierre Bouillerot⁽¹⁾. On y remarque des haches, — l'une d'elles est une pièce tout à fait remarquable, d'une rare élégance et dont la décoration gravée est digne d'attention, — une faucille à large lame, des pointes de lance, une épée à poignée plate et des épingles. Ces divers objets trouvés au pied du mont Ardou remontent aux temps préhistoriques; ils attestent la fréquentation du passage à une époque reculée et vraisemblablement une occupation fort ancienne de l'oppidum.

Les découvertes d'objets ou de vestiges romains, faites à Ponttailler, depuis 1807, date de la seconde fouille de Leschevin, nous sont imparfaitement connues. M. Clément Janin a signalé l'existence d'un ancien pont sur la Saône près duquel des vases, des ossements et une amphore auraient été recueillis⁽²⁾. C'est probablement le même pont qui, d'après Clerc⁽³⁾, servait de passage à la voie romaine pour franchir le lit de la vieille Saône et qu'on voit encore aux eaux basses dans le quartier Saint-Jean. Le curé Clerc, qui, pendant plusieurs années, suivit attentivement les découvertes, n'a laissé, que je sache, aucun écrit pour en fixer le souvenir. En 1842, Rossignol rapporte qu'avec l'aide de cet ecclésiastique « il a reconnu d'innombrables vestiges d'un établissement gallo-romain, un cippe funéraire, des débris de colonnes, une grande quantité de médailles en argent, en bronze, en plomb. Tout le lit de la vieille Saône, dit-il, est jonché de débris d'am-

(1) J. Déchelette, *La collection Millon; antiquités préhistoriques et gallo-romaines*, ouvrage publié avec la collaboration de MM. l'abbé Parat, le docteur Brulard, Pierre Bouillerot et C. Drioton, 1913, p. 48, 52, 53, 54, 55 (fig. 3), 56, 61, 62, 64; pl. XVI, 3 et 10; pl. XVII, 1, 4 et 6; pl. XIX, 4; pl. XX, 2 et 5.

(2) *Mémoires de la Commission départementale*, t. X, 1882, p. CLXVIII.

(3) *La Franche-Comté*, p. 136, cité par Lejay, p. 189, note.

phores, de tuiles à rebord, de plomb, d'ustensiles de différents genres : ce qui nous a été facile à constater à une époque où les eaux s'étaient retirées ⁽¹⁾. L'année suivante, l'abbé Clerc signale lui-même à la Commission plusieurs médailles trouvées dans le lit de la Saône, parmi lesquelles des Julia Augusta en plomb, enfin différents objets, tels que des outils, une aiguille en bronze, un anneau clef ⁽²⁾.

A l'aide des renseignements fournis par la Commission départementale des antiquités, on peut signaler encore quelques-unes des découvertes faites à Pontailier au cours du siècle dernier; cet état demeure forcément incomplet, car il est évident qu'un grand nombre de petites trouvailles a dû échapper à la vigilante attention de la Commission.

1834. — On trouve dans la Saône, à quinze pieds de profondeur, un lion en bronze, assis, une patte de devant posée sur un disque. La Commission en fait l'acquisition l'année suivante, le 10 juillet 1835 ⁽³⁾.

1837. — Le petit autel en pierre, consacré en l'année 150 à Jupiter et au Génie local par un bénéficiaire du légat consulaire de la Germanie Supérieure, Caesernius Statianus, est donné au musée par M. Floret ⁽⁴⁾.

1838. — Maillard de Chambure signale la découverte d'une Cérés en bronze ⁽⁵⁾. — Des épingles en bronze de formes variées sont offertes au musée par M. Floret ⁽⁶⁾.

(1) *Mémoires de la Commission*, t. II, p. xvi.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 296.

(3) *Mém. de la Comm.*, t. I, p. ix, LVIII et 341; III, p. xxx; *Catalogue du musée*, n. 443.

(4) Borghesi, *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 105; P. Lejay, *Inscr. ant. de la Côte d'Or*, n. 243; *Mém. de la Comm.*, t. I, p. 442; *Catal.*, n° 65; *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, n° 5609.

(5) *Statistique monumentale de la Côte-d'Or*.

(6) *Catal.*, n° 545.

1841. — Dans une notice sur Pontailler, qui a dû rester manuscrite, Maillard de Chambure rappelle les découvertes faites sur le mont Ardou et sur les bords de la Saône à différentes époques⁽¹⁾.

1843. — Des styles et des épingles en bronze, une bague avec clef en bronze, sont donnés au musée par M. l'abbé Clerc, curé de Pontailler⁽²⁾.

1885. — Le monument funéraire de Florianus, fils de Florentinus, représentant un jeune garçon debout, de face, vêtu d'une blouse à larges manches, tenant un bâton de la main gauche et un masque (?) de la main droite, est donné au musée par l'administration du chemin de fer⁽³⁾.

1889. — Deux estampilles sur poteries sont offertes au musée par le docteur Marchand⁽⁴⁾.

○ARP. — Peut-être la dernière lettre est-elle un D au lieu d'un P (?), ce qui permettrait de lire : o(*fficina*) Ard(*aci*), marque connue.

MATVRI. — Cette marque, gravée en creux, appartient sûrement à une amphore⁽⁵⁾. Il est remarquable que le même timbre ait été retrouvé deux fois à Rome, au Testaccio et dans une cave voisine du lieu appelé Muro Torto⁽⁶⁾. D'autre part, le musée de Vienne (Isère) possède quatre anses d'amphores portant MATV-RVS·F, variante de la même marque⁽⁷⁾. Il est donc certain que

(1) *Mémoires de la Commission*, t. I, p. LVIII.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 296; *Catal.*, n° 545.

(3) P. Lejay, *Inscr. ant.*, n. 156; *Catal.*, n° 201, *Corpus inscr. lat.*, t. XIII, n° 5610; Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs*, n° 3598.

(4) *Catal.*, n° 699. Le catalogue inventorie, sous un seul numéro, «six fragments d'anses de vases ou d'amphores», sans indiquer celles qui appartiennent sûrement à des amphores.

(5) Elle a été signalée dans l'*Instrumentum domesticum* des Gaules, *Corpus inscr. lat.*, t. XIII, n° 10002, 349.

(6) *Ibid.*, t. XV, n° 3026.

(7) *Corpus inscr. lat.*, t. XII, n° 5683, 188.

les amphores sorties de la fabrique de *Maturus* étaient employées pour les transports de marchandises par bateaux, puisqu'on constate leur présence en Italie sur le Tibre, en Gaule sur le Rhône et sur la Saône. C'est un argument sérieux pour démontrer l'importance, à l'époque romaine, du port situé au pied du mont Ardou.

1894. — La Commission achète de M^{me} veuve Baudot l'avant-bras d'une statue de bronze d'assez grande dimension et d'une belle conservation, trouvé dans la Saône près de Pontailler. Cette pièce faisait partie de la collection de M. Baudot⁽¹⁾.

Ajoutons à ces faits deux renseignements donnés par M. Berget : « Vers la même époque [1842], deux ouvriers de M. Mutin, fabricant de tuiles, trouvèrent parmi les débris d'un puits découvert dans une poche de glaise en exploitation contre le faubourg Saint-Jean de Pontailler, une marmite remplie de pièces de cuivre qui, malheureusement, furent aussitôt vendues et dispersées. Plus récemment, en 1880, la commune ayant fait procéder à l'établissement d'une fontaine avec quai sur le bord de la Saône, on trouva, au cours de ce travail, une centaine de vases de terre rouge brisés. Deux amphores seulement étaient à peu près intactes; l'une d'elles est encore conservée aujourd'hui dans une des salles de la mairie de Pontailler⁽²⁾. »

Ainsi non seulement la tradition veut qu'il y ait eu sur le mont Ardou, situé dans une position si remarquable, au passage de la Saône, à la limite de deux peuples gaulois, une ville importante, mais cette tradition est confirmée par de nombreuses découvertes, dues jusqu'ici au hasard. Il est certain que cette ville possédait, à l'époque romaine, une garnison, comme le prouvent la brique légionnaire de la VIII^e légion et l'inscription votive élevée à Jupiter et au Génie du lieu par un soldat de l'armée de la Germanie Supérieure. Cette garnison veillait à la sécurité de la navigation sur la Saône, à la défense du passage de la rivière, à la protection des routes qui se croisaient au pied de la colline; elle occupait une

(1) *Mémoires de la Commission*, t. VIII, p. LXXXVII, et t. XII, p. CLXXIX.

(2) *Bulletin archéol. du Comité*, 1908, p. 115.

citadelle, placée peut-être au lieu dit aujourd'hui « le Redent (2) ». Il n'est pas douteux qu'à la même époque un port existait au pied de la colline. Le quai de ce port a été reconnu en 1802 : on y a retrouvé des quantités de plaques de marbre entreposées et sans doute amenées par bateaux; des débris de quelques amphores servant au transport des marchandises y ont été recueillis; enfin, grâce aux prévoyants efforts de M. le conseiller Millon, aux renseignements précis qu'il a notés, on est autorisé à croire que ce port en avait remplacé un autre beaucoup plus ancien, ou au moins affirmer qu'il avait succédé à un passage très anciennement fréquenté.

La ville haute occupait-elle l'emplacement d'un oppidum gaulois? Tout porte à le croire, et c'est là le point qu'il s'agit d'éclaircir. Il s'agit de savoir si, parmi les poteries qui se cachent encore au fond des terrains plantés de vignes, il s'en trouve de fabrication purement gauloise, si l'on peut y recueillir des monnaies gauloises, des armes, des ustensiles ou des timbres d'amphores antérieurs à l'empire.

Des fouilles méthodiques sont donc nécessaires sur le mont Ardou; M. Berget les a réclamées avec instance. Il a renouvelé une prière déjà faite par Girault en 1790 et en 1809, par Leschevin en 1807. Je joins ma voix à la sienne. Il faut que le mont Ardou soit exploré scientifiquement; il faut que cette colline nous livre ses secrets. En un temps où la France sait trouver des sommes considérables pour conduire de grandes fouilles en Perse et en Mésopotamie, pour explorer Delphes et Délos, pour interroger avec tant de zèle les grandes ruines de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, pour en classer et en conserver les richesses avec une sollicitude admirable, pour subventionner des écoles d'archéologie en Extrême-Orient, à Athènes, à Rome, pour créer des instituts français au Caire, à Madrid, à Florence, on s'étonnerait à juste titre qu'elle négligeât la recherche des documents intéressant sa propre histoire qui demeurent encore cachés dans son propre sol. Comment la mère-patrie se désintéressait-elle de cette recherche? C'est pour elle une obligation morale à laquelle elle n'a pas le droit de se soustraire; il faut entreprendre cette recherche d'une manière complète et rapide. Ceux des feuillets de cette histoire qui sont encore sous terre doivent en sortir. Le Comité d'archéologie a sous la main l'homme qui peut mener à bien l'exploration scientifique

du mont Ardou. Je demande à M. le Ministre de l'Instruction publique de la confier à M. Jules Vendeuvre, et je suis convaincu que tous mes collègues du Comité approuveront par leur vote la proposition que j'ai l'honneur de présenter.